



Pôle universitaire

Badminton



université
de **BORDEAUX**

Objectif du Pôle

Les pôles universitaires sont mis en place en collaboration avec les fédérations et les ligues sportives et ont pour objectif d'encourager le sport de performance dans les universités, tout en cherchant à améliorer la vie des étudiant.e.s engagé.e.s dans une pratique sportive intensive ou de haut niveau.

Le Pôle de badminton s'inscrit dans le projet de l'université de Bordeaux qui vise l'accompagnement à la haute performance sportive et la réussite des études.

Ce dispositif nécessite la mise en place de structures performantes dans trois secteurs clés :

- › préparation sportive
- › formation, universitaire, professionnelle
- › suivi personnalisé sportif et pédagogique.

Accompagnement du projet sportif de l'étudiant

Les séances d'entraînement se réalisent en collaboration avec la Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton. Les intervenants techniques de la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton et de l'université collaborent sur l'ensemble des séances d'entraînement.

Les étudiant.e.s auront accès à au moins 5 entraînements hebdomadaires.

Installations sportives

Les infrastructures sportives utilisées par le pôle peuvent être universitaires, régionales (CREPS ou lycée), départementales (Collèges), communales ou de nature privée.

Publics concernés

Les pôles sportifs universitaires se destinent tout particulièrement à trois publics :

- › sportif.ve.s de haut niveau (inscrit.e.s sur les listes ministérielles)
- › sportif.ve.s espoirs (accès au haut niveau)
- › sportif.ve.s à fort potentiel (niveau national).

Les sportif.ve.s retenu.e.s dans le pôle sportif de l'université de Bordeaux sont licencié.e.s à l'Association sportive de l'université de Bordeaux (ASUBx) et à la Fédération Française de Badminton. L'ensemble des badistes retenu.e.s dans le dispositif ESHBN de l'université de Bordeaux doivent participer au pôle universitaire.

Encadrement

Le suivi de l'équipe universitaire est confié au référent sportif disciplinaire de l'université. La ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton met à disposition ses cadres techniques pour animer les séances en préparation physique et technique.

Les encadrants :

- › **Jean-Charles Astier**, référent du pôle badminton et directeur du SUAPS de l'université de Bordeaux
- › **Patrice Delabrouille**, responsable et entraîneur du pôle France
- › **Mathieu Perrin**, responsable de la performance à la Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton
- › **Nabil Lasmari**, entraîneur

Accompagnement du projet d'étude et sportif

Les projets d'étude des étudiant.e.s sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire :

- › un responsable ESHN
- › des chargé.e.s d'accompagnement spécifique du service PHASE
- › un référent sportif disciplinaire
- › le ou la responsable pédagogique (direction des études ou responsable de filière)

Pour aider l'étudiant.e à construire son parcours de formation et à préparer son insertion professionnelle, l'étudiant.e sera soutenu.e et conseillé.e par la Mission d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle (MAOIP).

Participation financière

Pour les étudiant.e.s de l'université de Bordeaux, l'ensemble des charges liées à l'accompagnement pédagogique sera pris en charge par l'établissement. Les frais de participation liés aux compétitions universitaires (déplacements, hébergement, restauration...) sont pris en charge par l'ASUBx.

Le Pôle Sportif pourra demander une participation financière des étudiant.e.s afin d'engager des projets spécifiques et exceptionnels.

International

Le pôle de badminton de l'université de Bordeaux développe des relations internationales avec différentes fédérations sportives ou universités étrangères. Il est amené à se rendre sur des rencontres internationales de badminton.

Développement recherche/formation/stage

Le pôle de badminton de l'université de Bordeaux peut également accueillir des étudiants ou jeunes pour des actions de formation, de recherche et de terrain de stage.

Les sportifs et sportives du pôle universitaire de badminton pourront avoir recours ou être sollicité.e.s par le Centre d'optimisation de la performance sportive.



Quelques résultats du pôle



Aux Championnats d'Europe depuis 2010

- 2 médailles d'or
- 5 médailles d'argent
- 5 médailles de bronze

Au Championnat de France universitaire depuis 2015

- 13 médailles d'or
- 5 médailles d'argent
- 2 médailles de bronze

Comment postuler ?

Dès l'ouverture des procédures Parcoursup ou Apoflux, vous pouvez prendre contact avec le référent du pôle universitaire et le/la chargé.e d'accompagnement du service PHASE pour des informations complémentaires sur votre formation

en savoir + > www.u-bordeaux.fr

Une fois votre admission confirmée à l'université de Bordeaux :

- 1- Inscription administrative (début juillet) et saisie en ligne d'un formulaire de candidature au statut d'étudiant.e sportif.ve de bon ou de haut niveau en ligne
- 2- Etude de votre dossier par une commission
- 3- Signature et transmission de la charte de haut et bon niveau. Le dépôt de cette pièce vient clore votre candidature.
- 4- Rencontre individuelle (début septembre) entre l'étudiant et les intervenants du pôle pour préciser le cadre de l'accompagnement de l'université de Bordeaux et de la Ligue Nouvelle Aquitaine de

badminton. C'est à la suite de cette réunion que le responsable haut niveau de l'université de Bordeaux validera définitivement votre entrée dans le dispositif. Vous pourrez alors vous rapprocher du service PHASE et de votre référent sportif afin de mettre en place dans les meilleures conditions votre double projet.

- 5- Attribution du statut d'étudiant.e sportif.ve de bon ou de haut niveau

› Contact

Jean-Charles Astier, référent du pôle universitaire de badminton.
jean-charles.astier@u-bordeaux.fr

En savoir +

u-bordeaux.fr/Sport



bordeaux_sport



sportuniversitebordeaux

